

## Chapitre 11 – Les rapprochements bancaires

### Synthèse

<b>1.6.1. Pointage des relevés et des comptes bancaires</b>		
<b>Données</b>	<b>Savoirs associés</b>	<b>Limites</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une situation professionnelle,</li> <li>- Un schéma d'organisation du SIC,</li> <li>- Des informations comptables et financières internes (plan de comptes, pièces justificatives, journaux, Grand livre, balance des comptes, documents de synthèse),</li> <li>- La documentation comptable et juridique de référence (PCG...),</li> <li>- Des consignes de tenue des dossiers dans l'entité et exigences en matière de confidentialité et sécurité,</li> <li>- Un environnement numérique, un PGI (modules gestion des achats, gestion des ventes et gestion comptable) avec sa base de données (modèle relationnel),</li> <li>- Des documents comptables liés à cette situation,</li> <li>- Règles fiscales appliquées dans l'entreprise en matière de régime de TVA et option éventuelle,</li> <li>- Des dossiers clients, des documents relatifs aux procédures judiciaires concernant les clients,</li> <li>- Des aléas liés à des opérations inédites ou à une évolution de la réglementation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pointage des comptes,</li> <li>- Différents moyens de règlement,</li> <li>- Date de valeur et conditions bancaires spécifiques,</li> <li>- Calculs des intérêts (simples et composés),</li> <li>- Agios et commissions.</li> </ul>	Les crédits bancaires et non bancaires seront traités dans le processus 6.  <b>Résultats attendus</b> Le contrôle de toutes les opérations financières et le paramétrage du dossier permettant d'affecter les écritures de banque, Des enregistrements comptables conformes à la réglementation et aux procédures et leur contrôle, <i>L'utilisation du PGI pour effectuer les traitements pertinents enregistrements des écritures de banque, les contrôler et mettre à jour les données.</i>
<b>Compétences</b>		
Repérer et analyser les écarts entre le relevé bancaire et les comptes « banque ».		
<b>1.6.2. Réalisation d'un état de rapprochement</b>		
<b>Données</b>	<b>Savoirs associés</b>	<b>Limites</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Idem 1.6.1. +</li> <li>- Les données issues de la banque.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- État de rapprochement,</li> <li>- Enregistrements comptables associés.</li> </ul>	<b>Résultats attendus</b> Un repérage (état de rapprochement) et un signalement des anomalies éventuelles et leur correction, <i>L'interprétation et structuration des données selon le modèle relationnel,</i> <i>Une extraction de données du PGI exacte et répondant aux besoins d'identification des échéances,</i> <i>La présentation (tris, regroupements) adaptée aux besoins de l'utilisateur.</i>
<b>Compétences</b>		
Effectuer un état de rapprochement et traiter les écarts analysés afin de préparer les enregistrements adéquats.		
<b>1.6.3 Enregistrement des écritures de régularisation suite au rapprochement bancaire</b>		
<b>Données</b>	<b>Savoirs associés</b>	<b>Limites</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Idem 1.6.2. +</li> <li>- Un état de rapprochement avec les anomalies repérées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comptabilisation des régularisations.</li> </ul>	<b>Résultats attendus</b> Des enregistrements comptables conformes à la réglementation et aux procédures et leur contrôle, <i>L'utilisation du PGI pour effectuer les enregistrements des écritures de banque, les contrôler et mettre à jour les données.</i>
<b>Compétences</b>		
Enregistrer les écritures de régularisation nécessaires.		

#### Rappel :

Les agios : Ils s'agissent d'une expression générale qui regroupe souvent :

- les intérêts facturés (compte 6616 – Charges financières – Intérêts bancaires) qui ne sont pas soumis à la TVA,
- les services bancaires d'exploitation (ex. : tenue de compte...), ces derniers sont inscrits dans le compte – 627 Services bancaires, et sont donc soumis à la TVA au taux normal.

## 1. Le rapprochement bancaire

### 1.1. L'utilité du rapprochement bancaire

L'entreprise réalise périodiquement (en fin de mois, par exemple) le rapprochement du compte « Banque » tenu en comptabilité et le relevé bancaire reçu de sa banque.

Elle vérifie la concordance des opérations comptabilisées dans le compte « Banque » avec celles enregistrées par la banque.

En effet, dans la pratique, les soldes des deux documents sont rarement égaux. Les opérations sont généralement enregistrées à des dates différentes dans la comptabilité de l'entreprise et dans celle

de sa banque.

Les différences sur les deux documents peuvent provenir :

- D'erreurs de la banque ou de l'entreprise.
- D'opérations non enregistrées par la banque (par exemple, un chèque adressé à un fournisseur et non encaissé).
- D'opérations non enregistrées par l'entreprise (par exemple, des frais bancaires dont l'entreprise a connaissance à la lecture du relevé).

L'objectif du rapprochement est de faire coïncider les soldes du relevé et du compte « Banque » tenu par l'entreprise pour connaître la somme réellement à la disposition de l'entreprise en banque et de mettre à jour le compte « Banque »

Exemple de différence	Explication
Ventilation des remises de chèques	Une remise de chèques de 1 000 € peut être enregistrée par la banque comme une remise de 600 € et de 400 €. Il convient de pointer ces différents montants ensemble.
Erreur de montant	Le compte « 512 – Banque » a enregistré la somme de 230 € et le relevé bancaire a enregistré la somme de 320 €. Il convient de régulariser l'opération en considérant, dans le cadre d'un exercice, que la banque a toujours raison et ensuite de la pointer.
Différence liée aux agios d'escompte	Une opération d'escompte de traites peut être enregistrée en brut par l'entreprise (sans déduction des agios). Sur le relevé bancaire, cette opération est enregistrée pour son montant net (après déductions des agios prélevés). Il convient alors d'enregistrer les éléments manquants et de pointer l'opération.

## 1.2. Les documents nécessaires

Pour réaliser un rapprochement bancaire, il faut se munir :

- du compte « Banque » tenu dans la comptabilité de l'entreprise (extrait du grand livre) ;
- du relevé de compte reçu de la banque (relevé bancaire) ;
- de l'état de rapprochement bancaire précédent (si existant).

## 1.3. Les étapes du rapprochement bancaire

- **Étape 1** : letter les soldes de départ. S'ils sont différents, une astuce existe : il faut repérer le numéro du premier chèque dans le compte « Banque » et, sur le relevé bancaire, tous les numéros de chèques antérieurs à celui-ci équilibrent généralement les soldes de départ.
- **Étape 2** : pointer par double croisement les opérations. Exemple : une somme au débit sur le compte « Banque » doit se pointer avec une somme au crédit sur le relevé bancaire.
- **Étape 3** : établir l'état de rapprochement.
  - *Sous-étape 3.1* : reporter les soldes de fin de période. Le solde final débiteur du compte « Banque » se reporte au débit du compte « Banque » dans l'état de rapprochement ;

– *Sous-étape 3.2* : reporter toutes les **sommes non lettrées en faisant une double inversion**.

Exemple : une opération non lettrée au débit du compte « Banque » se reporte au crédit du relevé bancaire.

– *Sous-étape 3.3* : établir la concordance finale en totalisant et en faisant apparaître les soldes rapprochés.

#### 1.4. Exemple d'état de rapprochement bancaire

BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE Rue du pont du Cens 44000 Nantes		Titulaire du compte : Client Duffeux 25, boulevard Paul Bellamy 44000 Nantes		
		Débit	Crédit	Solde
01/12	Solde initial			-2 431,18
03/12	Remise de chèques n°842		2 876,23	445,05
04/12	Remise de chèques n°256		9 875,52	10 320,57
04/12	Domiciliations LCR échues	1 369,16		8 951,41
05/12	Chèque n°4586 émis	168,85		8 782,56
05/12	Virement du client Martin		12 564,00	21 346,56
08/12	Frais de tenue de compte titres (dont TVA : 2,94 €)	17,94		21 328,62
08/12	Remise de chèques n° 658		14 384,56	35 718,18
09/12	Mensualité d'emprunt (dont 542 € d'intérêts)	2 456,54		33 261,64
14/12	Traite revenue impayée	457,78		32 803,86
14/12	Frais d'impayés (dont 3,92 € de TVA)	23,92		32 779,94
16/12	Prélèvement EDF	471,00		32 308,94
19/12	Effets remis à l'encaissement		7 542,00	39 850,94
20/12	Virement du client Dupont		7 491,25	47 342,19
23/12	Chèque n°4589 émis (France Télécom)	5 648,58		41 693,61
25/12	Remise de chèque n°12547		145,97	41 839,58
27/12	Virement de cartes bleues		2 465,45	44 305,03
27/12	Chèque n°4588 émis (loyer de septembre)	1 235,00		43 070,03
28/12	Chèque n°706 impayé du client Durand	450,00		42 620,03
29/12	Encaissement de coupons		940,00	43 560,03
30/12	Virement des salaires	28 645,69		14 914,34

#### Extrait de compte entreprise DUFFEUX tenu par la Banque Populaire

##### Compte "5121 Banque Populaire" tenu par l'Entreprise Duffeux

		Somme		Solde	
		Débit	Crédit	Débiteur	Créditeur
01/12	Solde initial			78,56	
01/12	Virement du client René	197,64		276,20	
02/12	Chèque n°256 du client Pierre	9 875,52		10 151,72	
02/12	Virement du client Martin	12 564,00		22 715,72	
03/12	Chèque n°4587 au fournisseur Fébur		895,98	21 819,74	
04/12	Chèque n°658 du client Henri	14 389,56		36 209,30	
05/12	Chèque n°4588 loyer de septembre		1 235,00	34 974,30	
05/12	Chèque n° 4589 à France Télécom		5 648,58	29 325,72	
05/12	Effet remis à l'encaissement	7 577,88		36 903,60	
05/12	Prélèvement EDF		471,00	36 432,60	
08/12	Virement au client Dupont	7 941,25		44 373,85	
14/12	Chèque n°12547 du client Honoré	145,97		44 519,82	
22/12	Chèque n°372 du client Charles	4 844,88		49 364,70	
27/12	Virement des cartes bleues en notre faveur	2 465,45		51 830,15	
30/12	Virement des salaires		28 645,69	23 184,46	

## Etat de rapprochement au 31/12/N

## Justification des soldes début du mois :

Banque populaire :  $-2\,431,18 + 2\,876,23 - 168,85 = 276,2\text{ €}$ 512 Banque (chez l'entreprise) :  $78,56 + 197,64 = 276,2\text{ €}$ 

	Compte 5121 BPBA		Compte DUFFEUX géré par la BPBA	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Solde au 31/12	23 184,46			14 914,34
Chèque n°372 client Charles				4 844,88
Chèque n°4587			895,98	
Effets domiciliés		1 369,16		
Frais de tenue de compte		17,94		
Emprunt		2 456,54		
Effets impayés		457,78		
Frais d'impayés		23,92		
Frais d'encaissement		35,88		
Différence d'imputation client Dupont		450,00		
Impayé Durand chèque n°706		450,00		
Encaissement coupons	940,00			
<b>Total</b>	24 124,46	5 261,22	895,98	19 759,22
<b>Soldes</b>		18 363,24 (solde débiteur)	18 863,24 (solde créditeur)	

## 1.5. Les enregistrements des écritures correctives suite au rapprochement bancaire

Le rapprochement bancaire (qui est un lettrage de compte) permet de corriger les erreurs et d'enregistrer dans les comptes de l'entreprise les opérations figurant sur le relevé bancaire et manquantes dans le compte « 512 – Banque ». Au sein du rapprochement, on n'enregistre comptablement que les mouvements figurant au sein du compte 512. Pour l'écriture comptable, on inverse les flux (ex : Com 2,51 au crédit sera inscrite au débit dans le compte 627).

Normalement, à l'issue de ces enregistrements, le solde du compte banque est identique à celui qui figure à la fin de l'état de rapprochement bancaire.

403	Fournisseurs – effets à payer	1 369,16	
627	Services bancaires et assimilés	15,00	
164	Emprunts auprès des établissements de crédit	1914,54	
661	Intérêts d'emprunt	542,00	
413	Clients – Effets à recevoir	457,78	
668	Autres charges financières	20,00	
6275	Frais sur effets	35,88	
411	Client Dupont (erreur)	450,00	
4161	Client Durant – Chèque impayé	450,00	
44566	TVA déductible / ABS (2,94 + 3,92)	6,86	
512	Banque		5 261,22

	Etat de rapprochement au 31/12/N (crédit de la banque)		
	d°		
512 762	Banque	940,00	
	Produits des autres immobilisations financières Etat de rapprochement au 31/12/N (débit de la banque)		940,00

Vidéos : Rapprochement bancaire – Jean Ferey – Economie et Gestion :

- <https://www.youtube.com/watch?v=p9TDG67IkEU>
- <https://www.youtube.com/watch?v=jC38SdCW94Y>